

Image not found or type unknown



Caution abusive, que peut on déduire?

Par **botty**, le **21/07/2016** à **11:22**

Bonjour

Mon ancien propriétaire me retient 500€ sur ma caution pour nettoyage des volets et des extérieurs. La facture précise que la société à compté 17h de travaux !! cela me semble abusé.

A t il le droit de faire une retenue pour des volets sales? comment vérifie t on si le nombre d'heure indiqué n'est pas abusif???